



Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2020



Ouverture de l'UAPE Les VichKings à la rentrée scolaire 2020-2021

Au Conseil général

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs les Conseillers,

En vertu de la loi du 18 février 1956 sur les communes, article 36 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et du règlement du Conseil général de Vich, la Municipalité vous présente son rapport de gestion 2020.

Ce document relate la composition du Bureau et des commissions du Conseil général ainsi que de la Municipalité. Il reprend les activités essentielles de l'année écoulée, les statistiques concernant la Commune, ainsi que les projets réalisés ou en cours de développement pour l'année 2020.

Pour ce dernier rapport de la législature 2016-2021, seules les principales activités 2020 des diverses associations intercommunales ont été rapportées.

I. CONSEIL GENERAL

Au 31 décembre 2020, le **Conseil général** comptait 66 conseillers.

Pour l'année 2020, le Bureau du Conseil général était constitué comme suit :

1^{er} janvier au 31 décembre 2020

<i>Président</i>	M. Roger Brand
<i>Vice-président</i>	M. Eric Pasche
<i>Secrétaire</i>	Mme Valérie Zeender
<i>Scrutateurs</i>	Mme Anita Santos-Kocher Mme Carol Wuersch Mme Helga Drieberg, suppléante Mme Nathalie Streit, suppléante

Au 31 décembre 2020, les commissions du Conseil général étaient les suivantes :

Commission de gestion

<i>Président</i>	M. Michel Peiris
<i>Membres</i>	M. Cyrille Ghiste M. Luigi Longhi M. Anthony Pinzelli M. Patrick Visinand

Commission des finances

<i>Président</i>	M. Mark Tritten
<i>Membres</i>	M. Marcel Biedermann M. Bernard Gehri M. Michel Guex M. Marcel Miesen

A l'occasion des trois séances du Conseil général, la Municipalité a déposé **9 préavis municipaux** selon la liste ci-dessous :

Conseil général du 30 juin 2020

Préavis N° 5 / 2019 - 2020 sur une demande de crédit de CHF 135'000 TTC pour la création d'un trottoir au chemin de la Bichette

Préavis N° 6 / 2019 - 2020 sur la constitution du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Préavis N° 8 / 2019 - 2020 sur l'adoption du concept harmonisé de la taxe au sac

Préavis N° 9 / 2019 - 2020 sur le rapport sur les comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2019

Conseil général du 6 octobre 2020

Préavis N° 1 / 2020 - 2021 sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2021

Conseil général du 8 décembre 2020

Préavis N° 7 / 2019 – 2020 sur l'adhésion au Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025

Préavis N° 2 / 2020-2021 sur la révision des statuts de l'ORPC

Préavis N° 3 / 2020 - 2021 sur le budget du ménage communal pour l'année 2021

Préavis N° 4 / 2020 - 2021 sur une demande de crédit de CHF 370'000 TTC en vue de la construction d'une salle de gymnastique VD3 sur la parcelle n° 77 propriété de la Commune

Toutes ces propositions ont été approuvées par le Conseil général, hormis les préavis N° 7 / 2019 – 2020 et N° 4 / 2020 – 2021, qui ont été refusés à une large majorité.

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Président M. Anthony Pinzelli
Membres Mme Heike Gowal
M. Romain Hadorn

Commission des eaux

Président M. Bernard Hornung
Membres Mme Helga Drieberg
M. Goran Jovanovic
Mme Belinda Schaer
M. Jean-Pierre Sutter

Commission des bâtiments

Président M. Claudio Greco
Membres M. Stéphane Boucher
Mme Marlies Fröhlich
Mme Nathalie Streit
Mme Carol Wuersch

Commission des routes

Présidente Mme Carol Wuersch
Membres M. Michel Guex
M. Romain Hadorn
Mme Josée Leupin
M. Eric Pasche

Commission des parcs, place de sport et cimetière

Président M. Stéphane Boucher
Membres Mme Marlies Fröhlich
Mme Heike Gowal
M. Eric Pasche
Mme Anita Santos-Kocher

A noter encore que lors de la séance du 8 décembre 2020, la Municipalité a répondu à l'interpellation déposée par M. Kurt Tritten lors de la séance du 6 octobre concernant l'augmentation du prix de l'électricité en 2021 par la SEIC et la demande d'un audit de sa gestion.

*Pour plus d'informations sur les projets qui ont été débattus lors des conseils intercommunaux 2020, veuillez vous référer aux chapitres **Ecoles** pour l'AISE, **Evacuation des eaux** pour l'APEC et **Défense incendie** pour le SDIS Gland-Serine.*

Commission des affaires régionales

Président M. Bernard Hornung

Membres M. Marcel Biedermann

Mme Joëlle Brand

M. Michel Guex

Mme Valérie Muller

Commission pour la révision des statuts de l'ORPC

Président M. Luigi Longhi

Membres Mme Carol Wuersch

M. Goran Jovanovic

Mme Josée Leupin

M. Michel Jarraud

Au 31 décembre 2020, les délégations du Conseil général dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

AISE – Association intercommunale scolaire de l'Esplanade

M. Patrick Visinand

APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte

M. Olivier Monachon

SDIS Gland-Serine - Service de Défense Incendie et de Secours

M. Goran Jovanovic

M. Jean-Pierre Sutter, suppléant

Région de Nyon

M. Roger Brand

Mme Helga Drieberg, suppléante



II. ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2020, la **Municipalité** était constituée comme suit :

	<u>1^{er} janvier au 30 juin 2020</u>	<u>1^{er} juillet au 31 décembre 2020</u>
<i>Syndic</i>	M. Michel Burnand	Mme Antonella Salamin dès le 30.7.2020
<i>Vice-syndic</i>	M. Jean Sommer	Mme Antonella Salamin jusqu'au 29.7.2020 M. Jean-Claude Bissat dès le 3.8.2020
<i>Municipaux</i>	M. Jean-Claude Bissat Mme Antonella Salamin M. Richard Stoecklin	M. Jean-Claude Bissat M. Philippe Mundler dès le 16.7.2020 M. Richard Stoecklin
<i>Secrétaire</i>	Mme Patricia Audétat	Mme Patricia Audétat

Chaque municipal a la charge de dicastères et représente la Municipalité dans diverses associations intercommunales. Vous trouverez ci-après toutes ces informations pour l'année 2020.

	<u>1^{er} janvier au 30 juin 2020</u>
<i>M. Burnand</i>	Administration générale, police, relations extérieures, urbanisme, affaires sociales
<i>J.-C. Bissat</i>	Bâtiments communaux, voirie, culture et manifestations, défense incendie
<i>A. Salamin</i>	Finances, écoles et petite enfance, cimetière et cultes
<i>J. Sommer</i>	Police des constructions, routes et évacuation des eaux, environnement naturel, énergie
<i>R. Stoecklin</i>	Déchets, alimentation en eau, protection civile, informatique, sport



	<u>3 août au 31 décembre 2020</u>
<i>A. Salamin</i>	Administration générale, finances, écoles et petite enfance, cimetière et cultes
<i>J.-C. Bissat</i>	Bâtiments communaux, voirie, culture et manifestations, défense incendie
<i>Ph. Mundler</i>	Police des constructions, affaires régionales, police, affaires sociales et santé publique
<i>J. Sommer</i>	Urbanisme et aménagement du territoire, routes et évacuation des eaux, environnement naturel, énergie
<i>R. Stoecklin</i>	Déchets, alimentation en eau, protection civile, informatique, sport

Au 31 décembre 2020, les représentations dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

Mme Antonella Salamin, syndique (remplaçant : JCB)

- Membre de l'Assemblée des syndicats Jura-Lac
- Déléguée de la Municipalité à l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)
- Membre du Comité de Direction de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- Déléguée communale au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)
- Déléguée communale à la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Déléguée communale à la Sofren
- Déléguée aux Paroisses protestante et catholique



M. Jean-Claude Bissat (remplaçant : RS)

- Membre du Comité de direction du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Gland-Serine
- Membre du conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Délégué communal à la Chambre vaudoise immobilière (CVI)
- Délégué communal au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)



M. Philippe Mundler (remplaçant : JS)

- Délégué au Conseil intercommunal de la Région de Nyon
- Délégué communal au législatif de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Délégué au Réseau Santé la Côte (RLSC)
- Délégué communal à la Fondation Bellevue – Projet Plein Sud
- Président de la commission de salubrité



M. Jean Sommer (remplaçante : AS)

- Délégué communal à l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Délégué à l'assemblée des actionnaires de la SEIC
- Membre du conseil de la Fondation immobilière des éclairieurs Noirmont-Gland (FIDENG)
- Chargé de sécurité des infrastructures routières



M. Richard Stoecklin (remplaçant : PM)

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Délégué communal à CRIDEC (Déchets spéciaux)
- Délégué communal à l'assemblée générale de la Société de pompage et adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Délégué communal au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE)
- Délégué communal à l'ORPCi (Protection civile)
- Délégué communal au Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine
- Délégué communal au Conseil intercommunal de l'AISE



Pour assurer le bon fonctionnement des **services administratifs et techniques** de la commune ainsi que des prestations à la population, la Municipalité s'appuie sur :

- une secrétaire municipale (70%)
- une assistante administrative (50%)
- une boursière (45%)
- une préposée au contrôle des habitants (42%) assurant également le secrétariat pour les activités concernant les constructions
- deux employés communaux (100% et 80%)
- des auxiliaires pour :
 - la gestion du restaurant scolaire (4 pers.)
 - la gestion du centre de tri (3 pers.)
 - la voirie en emploi temporaire (1 pers.)
- une directrice/éducatrice (30%), une éducatrice (50%), une assistante socio-éducative (80%) et une auxiliaire (20%) pour l'UAPE.

La Municipalité emploie également des ressources externes :

- le service technique intercommunal - STI pour la police des constructions
- le bureau d'ingénieurs MOSINI et CAVIEZEL pour la réalisation de la modération du trafic
- le bureau d'avocats Schmidt, Jatou et Associés pour le conseil juridique
- la société KESSLER & CO pour la gestion des assurances
- la société OFISA pour l'informatique
- la régie Cogestim pour la gestion de la location des appartements communaux
- l'entreprise d'installations sanitaires Sutter & fils, concessionnaire communal et fontainier
- la société Vallat Partenaires pour le soutien au Maître de l'ouvrage dans la cadre des projets de construction
- la fiduciaire Ekspert pour la gestion comptable, salariale et administrative de l'UAPE.

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution à la bonne marche des affaires de la Commune.

Pandémie – Covid-19

L'année 2020 a été une année difficile du fait de la pandémie Covid-19 et des mesures sanitaires prises par les autorités.

Entre mi-mars et fin mai 2020, pendant le semi-confinement, le personnel a été mis en télétravail (si cela était possible). Les guichets d'accueil ont été fermés, les différentes rencontres et manifestations ont été annulées. Toutes les séances se sont tenues en visioconférence.

La Municipalité est passée en mode de travail « cellule de crise » pour permettre un fonctionnement adéquat de notre administration et assurer les services communaux en ces temps de pandémie.

Après un été plus calme, la pandémie et ses conséquences ont repris le dessus en automne. Les directives reçues régulièrement ont demandé une attention accrue de tout le personnel et de la Municipalité pour assurer au mieux la sécurité sanitaire dans les différents locaux communaux et sur les espaces publics très fréquentés de notre commune.



Malgré le semi-confinement, des projets d'importance dans le domaine de la **promotion de la commune**, ont pu voir le jour :

- Réédition du livre historique « Vich à la croisée des temps »
- Mise en ligne du nouveau site Internet www.vich.ch.

Le nouveau site Internet, outre sa fonction responsive permettant un affichage adéquat sur les smartphones, met l'accent sur l'aspect pratique en privilégiant la mise à disposition de formulaires et autres documents utiles. Il intègre aussi la réservation en ligne des salles communales. La grande nouveauté est l'association d'une application, téléchargeable depuis la home page, qui relaie les dernières informations mises en ligne directement sur le smartphone des habitants. Un outil très apprécié pour communiquer rapidement en cette période de pandémie.



En 2020, 8 Vichois ont acquis la nationalité suisse selon les procédures de **naturalisation** suivantes :

- 2 naturalisations facilitées pour les jeunes ayant effectué leur scolarité en Suisse
- 7 naturalisations ordinaires
- 1 naturalisation facilitée pour conjoint d'un citoyen suisse



Au niveau des **archives communales**, notre mandataire Pro Archives Conseils poursuit la maintenance annuelle de nos archives courantes.

L'inventaire de nos archives est disponible sur la plateforme informatique Genius.

En 2020, le Conseil intercommunal du **Conseil régional** s'est réuni à 3 reprises (Gland, Saint-Cergue et Nyon) et a accepté les dix préavis déposés par le Comité directeur.

En date du 8 décembre 2020, le Conseil général a refusé à une large majorité d'adhérer au Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (**DISREN**) pour la période 2020-2025.

En plus des préavis des comptes 2019 et budget 2021, le Conseil intercommunal a traité :

- Préavis 53-2020 - Cofinancement de CHF 35'000 du Fonds TP à l'étude de réaménagement de la RC 19 sur le tronçon Fléchères-Moulin Veillet
- Préavis 54-2020 - Octroi d'un prêt à la Sofren pour l'achat du bâtiment de la Grand-Rue 24 à Nyon
- Préavis 55-2020 - Démarche participative "Inventer la Givrine de demain"
- Préavis 56-2020 - Demande de crédit de CHF 80'000 pour l'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon (phase 1.2)
- Préavis 57-2020 - Demande de crédit de CHF 100'000 pour la démarche Transition écologique 2020-2022 du Grand Genève
- Préavis 59-2020 - Demande de crédit de CHF 200'000 pour l'établissement du système de gestion des zones d'activités (SGZA) du district de Nyon
- Préavis 60-2020 - Demande de crédit de CHF 340'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2021-2024,

auxquels nous avons contribué par notre cotisation annuelle de CHF 20 par habitant.

Pour plus de détails, consulter le rapport annuel 2019 du Conseil régional du district de Nyon :

www.regiondenyon.ch



L'Association de communes vaudoises (AdCV) a pour objectif la représentation institutionnelle de l'association dans les négociations avec l'État avec comme priorités de soutenir l'autonomie et la responsabilité communales, de faire entendre la voix des communes et de défendre leurs intérêts.

L'AdCV aurait dû se réunir 4 fois en 2020, mais compte tenu des conditions sanitaires, seule la séance du 17 septembre a eu lieu en présentiel :

- Les séances du 2 avril à Bougy-Villars et du 18 juin à Founex ont été annulées.
- Le 17 septembre à Vich, Mme Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat, a présenté un point de situation de la Covid-19 dans le canton de Vaud et les actions du Conseil d'Etat. Les autres sujets importants de la soirée étaient l'approbation de la convention négociée par l'UCV avec le Conseil d'état pour la Participation à la Cohésion Sociale et le soutien de l'AdCV à l'initiative « SOS Commune ».
L'assemblée a élu le nouveau président en la personne de M. Michel Buttin, pour donner suite à la démission de Mme Joséphine Byrne Garelli.
- Le 3 décembre, la séance s'est tenue par correspondance sur les sujets : adaptation des statuts, adaptation des cotisations et budget 2021.

La commune de Vich est membre de l'AdCV depuis sa fondation en 2002.

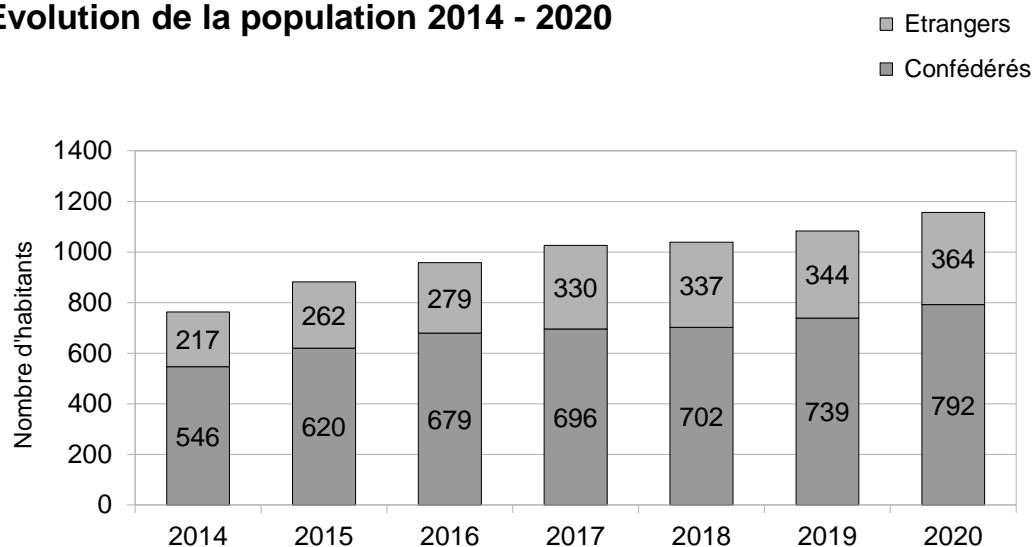
Pour plus de détails, consulter : www.adcv.ch



III. SECURITE

Au 31 décembre 2020, la population de Vich s'élevait à 1'156 habitants.

Evolution de la population 2014 - 2020



En complément, voici quelques chiffres concernant les personnes soumises à la taxe de séjour : 401 nuitées à l'Auberge de la Croix Verte, 6 locataires et 7 propriétaires de résidences secondaires.

La **police cantonale vaudoise** assure, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public sur l'ensemble du territoire cantonal et donc sur notre commune.

Notre interlocuteur principal est le poste de la Gendarmerie territoriale de Gland. Notre rencontre annuelle avec le chef de poste a été annulée pour des raisons de sécurité sanitaire.

Malheureusement, entre fin août et décembre, des déprédations ont été constatées sur le bâtiment de l'école et au Forum des Pralies. Des plaintes ont été déposées.

IV. URBANISME

Plan d'affectation

Notre Commune fait partie du périmètre de centre Gland-Vich en conformité avec le schéma directeur Gland-Vich approuvé en 2001 mais non mis en œuvre depuis. Situé à la marge du périmètre compact de l'agglomération, notre territoire est séparé de celui de Gland par l'autoroute. De ce fait, le retrait de Vich du périmètre compact du Grand Genève est compréhensible. Ce retrait, qui doit encore être validé par les instances concernées, nous permettra d'avancer sereinement sur notre nouveau plan d'affectation sans avoir à participer, ni à attendre sur le plan directeur intercommunal d'agglomération, dont les prémices ont à peine été esquissés. Une séance de coordination avec la Direction générale du territoire et du logement a été demandée et réitérée à plusieurs reprises pour traiter des modalités de retrait du périmètre compact et mettre au point le dossier du plan d'affectation. Provisoirement, nous ne devons plus délivrer de permis de construire susceptible d'entraver le redimensionnement de la zone à bâtir.

SGZA

Nous participons à la démarche pour l'établissement du système de gestion des zones d'activités du district, conformément aux exigences du Canton.

Système d'information du territoire

Nous avons adhéré au géoportail CartolaCôte qui permettra à l'avenir au public de se renseigner sur les géodonnées de base de droit fédéral, comme le plan d'affectation, de droit cantonal, comme le réseau d'égouts et de droit communal, comme le plan de classement des arbres. Nos différents mandataires ont commencé le travail pour renseigner ces couches.

Plan des lieux-dits

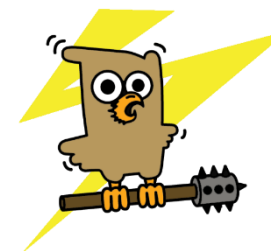
Une recherche historique dans nos archives, les archives cantonales et fédérales a permis d'établir un plan des lieux-dits de la commune en précisant les dénominations historiques et actuelles.



V. JEUNESSE

La **Fondation Immobilière Des Eclaireurs Noirmont-Gland (FIDENG)** gère le bâtiment « La Sardoche » du Groupe scout Noirmont-Gland sur une parcelle mise à disposition par notre commune.

La commune est membre de droit au Conseil de fondation qui se réunit 2 à 3 fois par année pour en assurer la bonne marche. La commune est représentée par M. Jean Sommer.



Pour plus de détails, consulter : www.sardoche.ch

VI. AFFAIRES SOCIALES

L'**Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS)** du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes comprenant les 47 Communes du district de Nyon. La contribution 2020 des communes a été de CHF 13.70 par habitant.

Le **Centre Social Régional (CSR)** a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

Les **Agences d'Assurances Sociales (AAS)** ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LV/LAMal. Les habitants de notre commune sont invités à s'adresser à l'agence d'assurances sociales de Gland, Montoly 1.

En 2020, le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois pour traiter le budget 2021 et les comptes 2019. La commune est représentée au Conseil intercommunal par M. Philippe Mundler.

Au moment de la rédaction de ce document, le rapport d'activité 2020 n'était pas disponible.

Pour plus de détails, consulter : <http://arasnyon.ch>

Pandemie - Covid-19 : Soutien à la population

La préfecture a demandé de mettre en place un « plan de soutien logistique aux personnes de plus de 65 ans » basé sur les plans prévus en cas de canicule déjà existants depuis plusieurs années. La Municipalité a communiqué son Plan de soutien à toutes les personnes de plus de 65 ans, avec les numéros de téléphone utiles et les contacts nécessaires.

De plus, chaque personne de plus de 65 ans a été contactée par un municipal ou le syndic pour savoir si elle avait besoin d'aide et pour s'assurer qu'elle n'était pas isolée. Plusieurs citoyens ont contacté la Municipalité pour proposer leur aide-bénévole pour des courses, des promenades pour chiens, etc.

En complément, l'application « Coronaide » nous a semblé appropriée pour mettre en contact les habitants qui avaient un besoin avec ceux qui se proposaient bénévolement pour une aide.

VII. SANTE

L'**Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile** (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention. Le financement de l'AVASAD a été entièrement repris par le canton en 2020, avec un retour de 1.5 point d'impôt au Canton.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.aide-soins-domicile-lacote.ch>

Le **Réseau Santé la Côte** (RLSC) rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il participe à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale en mettant en œuvre ses propres projets d'une part, et d'autre part, en réalisant les programmes cantonaux de santé publique. Il représente aussi les intérêts de ses partenaires au niveau régional et cantonal. La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau.

Sept prestations :

1. Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)
2. Soutien aux proches aidant-e-s
3. DiabOuest: un dispositif régional diabète
4. Centre Mémoire de la Côte
5. ConEquipe mobile de soins palliatifs (EMSP)
6. Cellule d'Hygiène, Prévention et Contrôle des Infections ChyPCI
7. Consultation Psychologique pour Proches Aidants (CPA)

En 2020, l'assemblée générale s'est réunie 1 fois le 30 septembre.

Pour plus de détails, consulter : www.reseau-sante-lacote.ch

Nous contribuons également à l'Espace Prévention La Côte, dispositif régional de prévention des comportements à risque chez les adolescents, pour un montant de CHF 2.50 par habitant.

Le réseau en quelques chiffres :

- 93 - communes des districts de Morges et Nyon
- 187'780 - population des districts de Morges et Nyon
- 11 - centres d'accueil temporaires (CAT)
- 9 - structures de logements protégés conventionnés
- 9 - Centres-Médico-Sociaux (CMS)



VIII. FINANCES

L'activité des Finances comprend principalement les budgets, la comptabilité et les finances de la Commune dans leur ensemble. La Municipalité a poursuivi sa gestion du ménage commun d'une manière économe et rigoureuse.

Les **comptes de fonctionnement 2019** présentaient un bénéfice de CHF 80'436 et une marge d'autofinancement de CHF 977'700. Les comptes ont été adoptés par le Conseil général en juin 2020.

Les **comptes de fonctionnement 2020** présentent un bénéfice de CHF 73'902 et une marge d'autofinancement de CHF 734'420.

Les comptes 2020 sont basés sur les éléments suivants :

- Population : 1'156 habitants
- Taux d'imposition communal : 63%
- Valeur du point d'impôt – VPC : CHF 71'000

Les revenus sont constitués à 80% par les impôts. Les rentrées d'impôts 2020 des personnes physiques se sont stabilisées à CHF 3.5 millions depuis 2 ans, compte tenu de la légère augmentation de la population et de la diminution du taux d'imposition communal sur plusieurs années.

Nous constatons une érosion de notre marge d'autofinancement à CHF 734'420 et une diminution du ratio de capacité d'autofinancement à 10.7%. Avec la diminution du taux d'imposition, nous couvrons nos charges, mais la marge d'autofinancement diminue de plus en plus. C'est la marge d'autofinancement qui nous permet d'assumer nos investissements.

Sur le graphique ci-joint, nous constatons une diminution de notre marge d'autofinancement sur plusieurs années. En 2017, la marge d'autofinancement était négative du fait de la rénovation de la route de Begnins prise sur le fonctionnement pour plus de CHF 1.4 million.

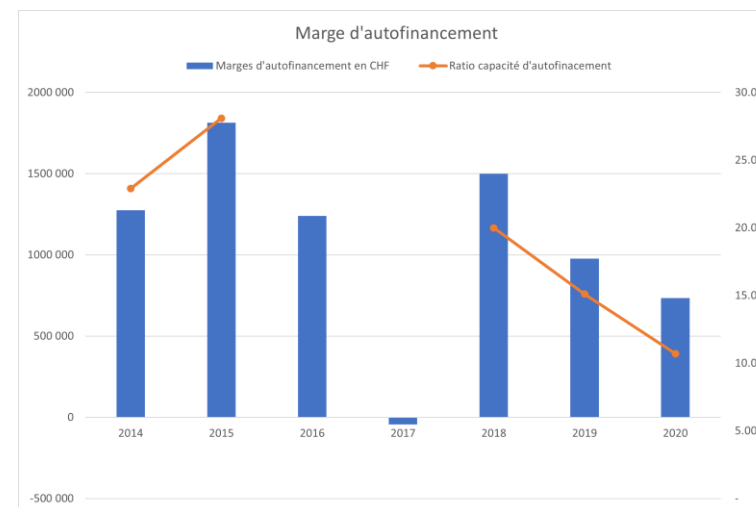
Le ratio de capacité d'autofinancement se calcule par la marge d'autofinancement divisée par les revenus de fonctionnement épurés ; pour 2020, il est de 10.7%. Il est juste suffisant pour une bonne gestion selon la norme financière. Un bon ratio de la capacité d'autofinancement est situé au-dessus de 20%.

En octobre 2020, dans son préavis sur l'**arrêté d'imposition 2021**, le Conseil général a accepté sur proposition de la Municipalité de maintenir le taux d'imposition communal à 63% et tous les autres éléments de l'arrêté d'imposition inchangés.

Le **budget 2021** a été présenté en décembre 2020. C'est un budget difficile, il s'inscrit dans un cadre peu stable et les conséquences de la pandémie ne sont pas connues. Il présente un déficit de CHF 197'785.

Le budget 2021 est basé sur les éléments suivants :

- Population : 1'250 habitants
- Taux d'imposition communal : 63%
- Valeur du point d'impôt – VPC : CHF 66'000



IX. VOIRIE

Le service de la Voirie poursuit le même objectif de travailler de manière efficace avec les ressources à disposition, tant humaines que financières. Elle dispose d'outils et moyens mécaniques, thermiques ou électriques, adaptés pour les divers travaux à effectuer. Les deux employés communaux rattachés à ce service répondent aux besoins de la commune dans des domaines très variés : espaces verts, routes, bâtiments communaux, centre de tri, environnement, cimetière, manifestations, etc.

Les tâches ci-dessous sont plus spécifiques à la Voirie :

- Espaces verts : le suivi constant de toutes les plantations arbustives et fleuries, des surfaces de sport et de la place de jeux, des couloirs biologiques, qui sont entretenus et préservés par des travaux quotidiens adaptés aux saisons et conditions atmosphériques.
- Entretien des routes, des trottoirs et surfaces vertes en bord de route : un nettoyage périodique permet d'avoir des routes et des trottoirs propres, mais cette tâche demande une attention constante en raison des déjections canines et du « littering ».
- Aménagement floral et décorations pour les fêtes.
- Suivi hebdomadaire des poubelles et commodités à disposition des propriétaires d'animaux domestiques.
- Réparations et remise en état du mobilier urbain, d'éléments de signalisation etc.
- Nettoyage et remise en état des lieux suite à des dégradations. Cette année, celles-ci ont été plus fréquentes en raison des rassemblements de personnes liés à la fermeture des établissements de loisirs. Le Forum et l'école ont été les plus endommagés.
- Désinfections journalières (Covid-19) de l'école, des bureaux administratifs, de la cantine et de l'UAPE et autres lieux publics (église).

Le terrain de foot, dont le FC Genolier-Begnins est le principal utilisateur, est aussi à disposition de VichFOOT, de l'école, de l'UAPE et des citoyens pour divers loisirs sportifs. Il est entretenu de manière régulière et adaptée, afin d'assurer une utilisation optimale. Précisons que ce terrain est mis gracieusement à disposition de tous. Ce geste constitue un soutien de notre commune au sport régional.

La place de jeux, toujours grandement appréciée par les enfants et leurs familles, est régulièrement entretenue et contrôlée par nos employés et par un mandataire spécialisé deux fois par année. Le rapport de ce dernier nous donne les directives nécessaires à la remise en état de certains jeux et de leurs bases protectrices souples qui garantissent la protection des utilisateurs en cas de chute.



Les mesures sanitaires exigées par la Covid-19 ont forcé nos deux employés à s'adapter, notamment à se relayer pour les différents travaux de voirie, occasionnant aussi de l'absentéisme. Pour cette raison, ils ont été secondés dans leurs tâches par :

- un employé à durée limitée qui a travaillé du 1er juillet au 31 décembre 2020
- un jeune de la commune pendant les vacances scolaires pour un stage rémunéré à la semaine.

Pour les autres domaines où nos collaborateurs ont œuvré, nous vous renvoyons aux commentaires des différents dicastères.

X. CULTURE ET MANIFESTATIONS

Pendant l'année 2020, beaucoup d'événements communaux ont été annulés en raison de la pandémie de la Covid-19 et des plans de protection à appliquer :

- fête nationale du 1er août
- soirée de bienvenue des nouveaux habitants
- sortie des Aînés, mais qui a été compensée par un cadeau de fin d'année contenant des plaisirs culinaires, livré à domicile par les membres de la Municipalité
- divers apéritifs dinatoires à la fin des assemblées, comme les Conseils généraux.

L'inauguration de notre nouveau "Forum des Pralies", prévue initialement le 21 mars 2020, a pu finalement avoir lieu le 26 septembre sous forme de visites guidées des infrastructures émaillées de stands d'information et ponctuée par un apéritif extérieur.



XI. CIMETIERE ET CULTES

Notre **cimetière** est un lieu de paix et de recueillement. Depuis son réaménagement en 2017, un entretien différencié des zones prairie ou gazon et des cheminements lui confère un aspect agréable et naturel qui correspond bien à sa fonction.

En 2020, il n'y a eu aucune nouvelle sépulture. La tendance actuelle est à l'incinération et au dépôt des cendres sur une tombe de la famille ou à une reprise de l'urne par les proches.

Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins

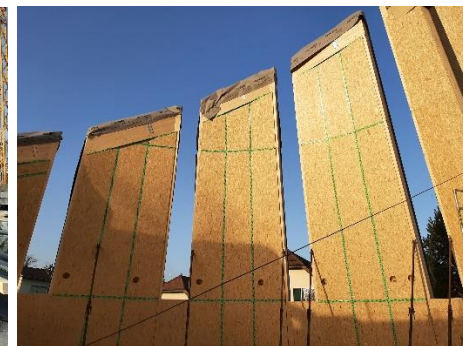
L'église de Vich accueille normalement chaque début du mois un culte accompagné par l'organiste titulaire, M. Mazolletti. Au cours de l'année 2020, plusieurs cultes ont été annulés et les cérémonies étaient rares du fait des directives contre la Covid-19.

La Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins a prévu la rénovation de l'orgue de Gland pour 1/2 million : « Trois fois plus volumineux, plus grand, plus impressionnant, l'orgue du temple de Gland est en pleine transformation. Une fois sorti de sa chrysalide, l'instrument sera unique en son genre, en Suisse. La nouvelle installation est couplée à l'ancienne, qui reste en place. » *Source : Journal La Côte du 8.12.2020.*

Les travaux de montage des nouveaux éléments de l'orgue ont été effectués en décembre 2020, mais l'orgue ne sera inauguré qu'en décembre 2021.

Communauté catholique de Gland-Vich-Coinsins

En 2020, beaucoup de cérémonies, manifestation ou regroupements de personnes ont été annulés pour se conformer aux directives contre la Covid-19. Toutefois, dans un esprit de renouveau, la construction de la nouvelle église a commencé par une bénédiction du chantier en juin. La construction est prévue entre 2020 et 2021 pour un montant estimatif de CHF 4,1 millions ; l'église devrait être terminée en octobre 2021.



XII. CONSTRUCTIONS

En 2020, la Police des constructions a traité :

- 13 enquêtes simplifiées 72d RLATC
- 5 mises à l'enquête publique CAMAC de constructions/transformations avec l'aide du service technique intercommunal – STI
- 10 permis d'habiter/d'utiliser
- 2 enquêtes 111 LATC.

Avec la surveillance des chantiers, plus de 180 séances de travail ont été effectuées.

Les principaux projets ont concerné :

- boucherie/traiteur aux Gaudenies.
- bâtiment de logements au centre du village
- nouvelle halle pour locaux commerciaux
- restaurant de la Coop
- pose de panneaux solaires
- PAC
- abri deux roues.

XIII. EVACUATION DES EAUX

Le réseau de collecteurs d'évacuation des eaux pluviales et usées n'a pas nécessité de travaux autres que l'entretien courant. La principale activité a concerné le curage des sacs d'écoulement des eaux de ruissellement des chaussées pour limiter les sources de pollution de la Serine.

Les exutoires d'eaux dans la Serine sont régulièrement contrôlés pour débusquer d'éventuels raccordements illégaux.

XIV. ROUTES

Giratoire de la Bichette – jonction de Gland

Le projet de doublement de la jonction de Gland n'ayant pas été accepté par l'Office fédéral des routes, le projet d'une route de distribution urbaine au nord de Prangins et le projet d'une route collectrice pour Gland ayant aussi été définitivement abandonnés, l'importance du giratoire de la Bichette a été sensiblement diminuée. En conséquence, nous avons réitéré notre demande au Canton de se contenter d'élargir le trottoir et la bande cyclable entre Gland et le giratoire de la Bichette, de ne pas favoriser le trafic de transit en direction du village et de prioriser les bus direction gare de Gland. Nous n'avons pas eu de réponse à notre courrier explicatif du 7 octobre.

Réseau cyclable

Un important coup d'accélérateur a été donné par le Canton pour le marquage de bandes cyclables sur les routes cantonales. En novembre, nous avons reçu de la DGMR les instructions pour mettre en place une bande cyclable au travers du village dans le sens montant. Les conditions météorologiques n'ayant pas été favorables, le marquage est prévu pour le printemps 2021. Selon le plan reçu du Canton, le marquage à la route de l'Etraz est encore à faire. Par contre, le marquage à la route de Coinsins n'est pas prévu par la DGMR.

Bruit des routes

Pour diminuer le bruit routier, nous avons demandé à la DGMR d'introduire la limite des 30 km/h nocturne sur les routes de Gland et de Begnins. Cette mesure satisfaisant aux critères d'éligibilité et de proportionnalité a été préavisée favorablement par le Canton. Elle pourra être validée par le Conseil d'Etat quand le recours contre cette limitation aura été traité par la CDAP. Nous sommes prêts à mettre en place la signalisation et avons acquis un radar pédagogique pouvant intégrer cette mesure. Dès qu'une décision sera prise, nous pourrions mettre en place les mesures d'allègements et d'isolation conformément au rapport de mars 2019.

Sécurisation des traversées piétonnes

A la demande d'un groupe de citoyens, la Municipalité a commandé un rapport au BPA sur la sécurité routière sur le chemin de l'école. Ce rapport relève un déficit de sécurité élevé pour la traversée de la route cantonale pour les enfants jusqu'à 5 ans. Ce déficit ne pourrait être comblé qu'en diminuant le volume de trafic par deux, ce qui est l'un des objectifs de la Municipalité. D'ici là, les enfants en bas âge ne sont pas en mesure de traverser la route, seuls, en sécurité. Le BPA retient aussi des mesures proposées par la Municipalité comme le déplacement des transports scolaires sur le parking des Pralies et le réaménagement complet de l'arrêt des bus Place Poncet. Ces mesures impliquent un grand nombre d'intervenants et leur mise en place n'est pas prévue pour l'instant.



Sont encore à relever au titre des réalisations 2020 :

- La DGMR a fléché l'itinéraire bis contournement du village par l'Est en descendant de Begnins. La signalisation en venant de Gland est encore à mettre en place.
- Une place de lavage pour véhicules conforme aux normes a été construite devant le centre de la voirie. Le couvert sera posé début 2021.
- Le nouvel abribus de la place Marcel Poncet a été mis en service.
- Le chemin de Froide Fontaine, parcouru par de nombreux promeneurs et cyclistes, a été réfectionné.
- Le Canton, section des ouvrages d'art, a attiré notre attention sur l'état dégradé de la structure du pont sur la Serine de la route de Coinsins. Nous avons commandé une expertise qui débouchera certainement sur une demande de crédit pour une remise en état.
- Le trottoir au chemin de la Bichette a été réalisé conformément au préavis n° 5/2019-2020. Les marquages ainsi qu'une protection du grillage du garage sont encore à faire.
- Le marquage des places de parking de la Place Marcel Poncet a été refait en élargissant les places de parking.

XV. ENVIRONNEMENT NATUREL

Serine

La Serine est un cours d'eau capricieux, souvent paisible, mais quelques fois tumultueux. En règle générale, on le laisse libre de ses mouvements, sauf en zone bâtie où il menace des constructions. Le long du sentier qui mène à la Sardoche, nous avons dû stabiliser la berge, l'érosion menaçant la stabilité des Toblerones. De plus, nous avons constaté que les poutres maîtresses de la passerelle située à l'aval de la Sardoche avaient subi de gros dégâts et qu'elles devaient être remplacées. Un projet a été fait et le travail sera exécuté en 2021.

Corridor biologique

La Commune est partie prenante du corridor biologique Lac-Pied du Jura . Plusieurs mesures ont été réalisées, comme la mise en place de nichoirs, l'arrachage de plantes envahissantes ou l'information aux habitants sur les bonnes pratiques environnementales. La principale mesure concerne la gestion de la ligne fortifiée de la Promenthouse qui relie le lac au Bois-de-Chênes en traversant notre village. Nous nous référons à ce document avant d'effectuer tous travaux d'entretien.

Réseaux agroécologiques

Notre commune est à cheval sur trois réseaux agroécologiques formés d'agriculteurs et d'exploitants de nos domaines. Grâce au soutien financier que nous leur accordons, il a été planté depuis 5 ans, entre autres, 10 buissons ou 1 arbre pour chaque nouvel habitant, soit une centaine d'arbres et plus de 3'000 buissons d'essences indigènes.

Forêts-arbres

Le Plan de classement des arbres est tenu à jour. Les arbres isolés sont régulièrement contrôlés par notre garde forestier, tout comme en zone forestière. Les arbres dangereux sont marqués puis abattus. De nombreux frênes malades de la chalarose ont dû être abattus. Chaque année, un entretien lourd de lisières forestières, avec leur cordon boisé, est planifié. Cette année, c'est le chemin du Mollard qui a fait l'objet de ce programme.

Plan de gestion – patrimoine forestier

La Commune a signé un plan de gestion de ses forêts valable jusqu'en 2032 avec l'AGFORS, ayant pour buts de :

- préserver et renforcer la biodiversité
- assurer le renouvellement régulier de la forêt et respecter le paysage
- préserver la nature et protéger les espèces.

Marronnier officiel

Notre marronnier de la Place Marcel Poncet a marqué symboliquement le retour du printemps avec sa première feuille éclose le 28 mars 2020.



Sentier des Toblerones

En 2020, le sentier a été entretenu sans vouloir faciliter la pratique du VTT, notamment électrique, qui entre en conflit avec les promeneurs.

Banc public

Un banc a été fabriqué et posé en haut du chemin du Mollard par notre service forestier.



XVI. ENERGIE

Eclairage public

L'année 2020 a été consacrée à tester divers modèles d'éclairage et à demander des devis. Le choix s'est porté sur les lanternes Valentino sans vasque de la société Schröder pour les rues du village et les luminaires TECEO pour les quartiers extérieurs.



Pour faire son choix, la Municipalité s'est appuyée sur le thème « la nuit est belle » en précisant « à condition qu'on s'y sente en sécurité ». La mise en place a débuté ; elle sera terminée en 2021. Pour chaque quartier, un programme d'abaissement, voire d'extinction pourra être modulé.

En ce qui concerne l'éclairage trop éblouissant de la route de Gland, celui-ci sera remplacé par un même éclairage, prioritairement axé pour assurer les déplacements des piétons, avec des lanternes Valentino sans vasque.

Transition énergétique

Pour encourager les économies d'énergie et la transition énergétique, nous avons alimenté un fonds dédié qui nous permettra de subventionner des mesures concrètes prises par les habitants de la commune. La Directive concernant l'utilisation de la taxe communale pour l'usage du sol entre en vigueur début 2021.

Fondée en 1899 et basée à Gland, la **Société Électrique Intercommunale de la Côte SA** (SEIC) offre un service global qui comprend la distribution d'électricité et de chaleur, les installations électriques, téléphoniques, informatiques et de la fibre optique, ainsi qu'une large gamme de prestations multimédia, notamment des accès à Internet, au réseau de téléphone fixe, au télé-réseau et au réseau fibre optique FTTH.

La commune est membre de droit au Conseil d'administration qui se réunit 7 à 8 fois par année.

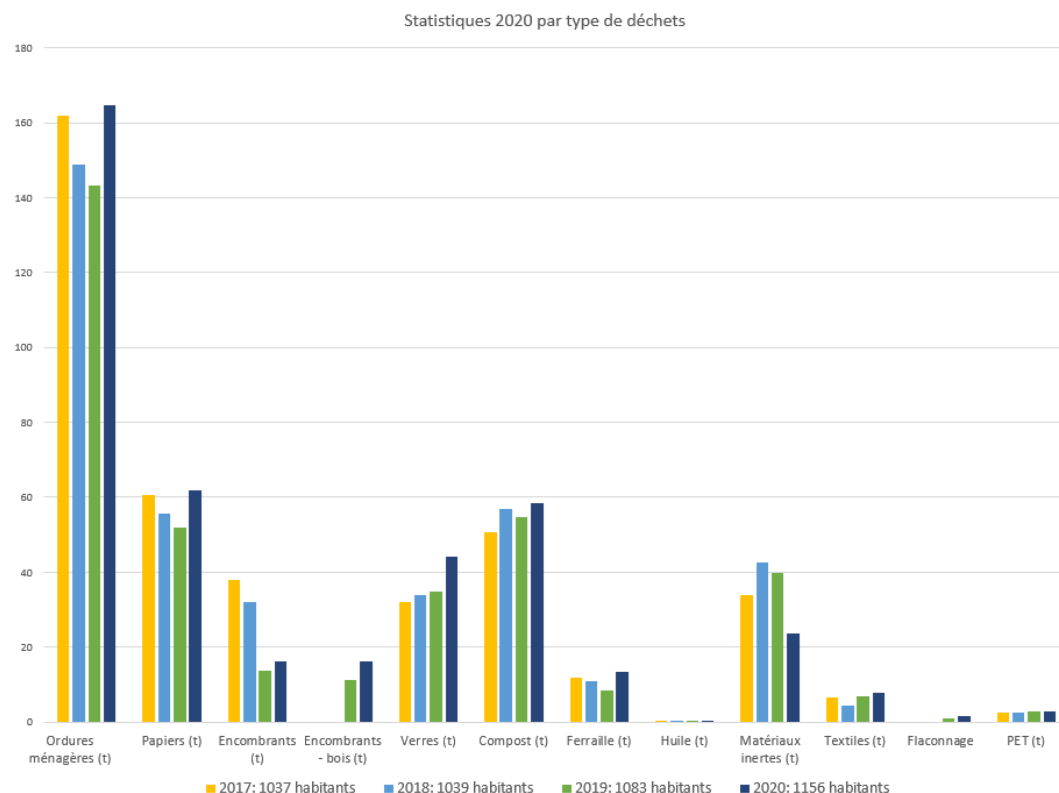
La SEIC est en charge de l'entretien courant de l'éclairage public.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.seicglad.com>

XVII. DECHETS

La Commune s'appuie sur les services de 10 prestataires externes afin de couvrir tous les services de collecte, d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets. Nous récupérons dans notre centre de tri 22 catégories différentes de déchets. Pour les objets électroniques de loisirs, les petits appareils électroménagers et les déchets spéciaux, nous collaborons avec les communes de Gland et Prangins, qui reprennent de manière centralisée ces déchets et se chargent de leur élimination.

Le graphique suivant montre l'évolution du traitement de nos déchets dans le temps et par rapport au nombre d'habitants :



L'année 2020 montre une légère augmentation du tonnage des déchets par rapport aux années précédentes (+9,5% par rapport à 2019), ce qui s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'habitants dans notre commune.

Initiatives 2020, principalement mises en œuvre afin de diminuer les charges d'exploitation, tout en améliorant le service aux citoyens :

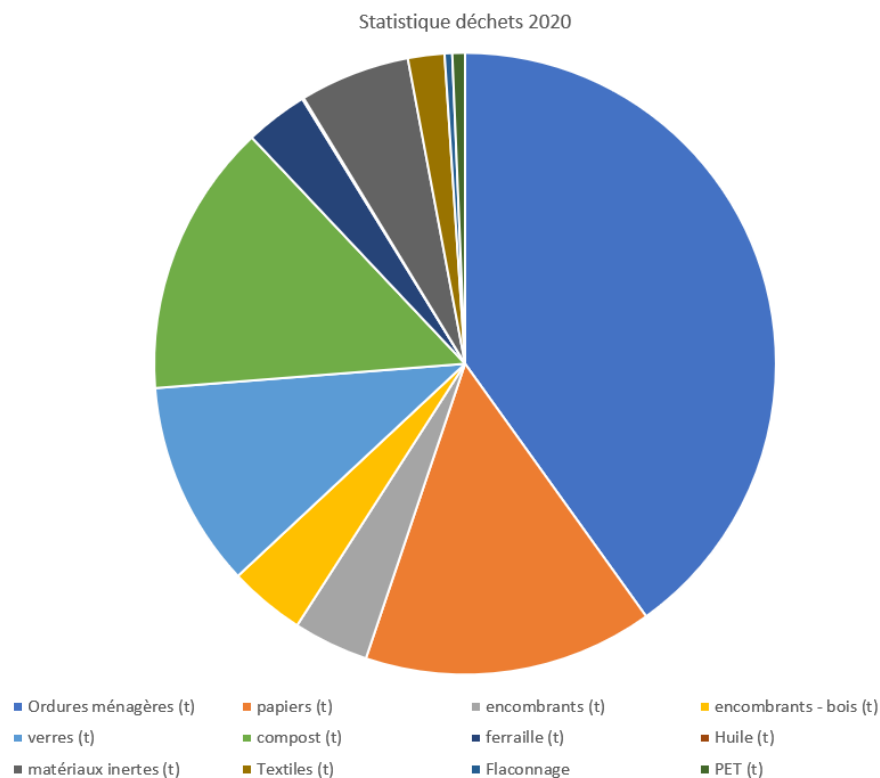
- introduction du concept harmonisé de taxe au sac au 1^{er} octobre 2020 avec la mise en place de mesures d'accompagnement afin de permettre une transition en douceur
- introduction du tri sélectif du verre avec l'installation de nouvelles bennes de collecte et le changement de prestataire
- remplacement de la benne pour déchets compostables par un modèle couvert permettant de diminuer le tonnage et par conséquent le coût d'élimination
- acheminement depuis décembre 2020, des déchets encombrants sur le site de SOTRIDEDEC à Gland pour un transport par rail plus écologique chez TRIDEL à Lausanne, où ils sont incinérés.

Afin de s'adapter aux directives du Canton concernant les mesures de lutte contre la **pandémie Covid-19**, le centre de tri a également dû s'organiser en introduisant durant des périodes spécifiques des mesures spéciales comme :

- horaires spéciaux avec notamment des heures réservées à nos aînés
- mesures afin de limiter le nombre de personnes au centre de tri.

Ces contraintes supplémentaires nous ont obligés à augmenter le nombre de surveillants au centre de tri et à engager du personnel supplémentaire à la demande afin de palier à cette surcharge de travail.

Les 403 tonnes de déchets récoltés et traités en 2020 par la Commune de Vich se répartissent de la manière suivante :



Les ordures ménagères, avec 165 tonnes collectées (+15% par rapport à 2019), soit le 39% du total de nos déchets, représentent toujours la part la plus importante.

L'introduction de la collecte du bois en 2019, qui représente aujourd'hui 16.3 tonnes de déchets, a permis de diminuer de moitié les déchets encombrants, qui ont passé de 32 tonnes en 2018 à 16.1 tonnes en 2020. Cette nouvelle mesure contribue de manière significative à la diminution de nos charges.

Pour la première année, **TEXAID**, en collaboration avec Swiss Climate, a accordé aux communes un prix pour la collecte écologique de vêtements usagés. Le classement est basé sur le calcul des émissions de CO2 économisées par TEXAID par rapport à la quantité de vêtements usagés collectés dans notre commune. Avec un potentiel de 7,1 tonnes de collecte (basé sur une estimation de 7 kg par habitants) et une collecte effective réalisée en 2018 de 4,3 tonnes, nous obtenons le certificat BRONZE de Swiss Climate.

La Commune est actionnaire de la **Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)** avec 180 actions. L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 juin 2020 dans les locaux de la SADEC sous forme écrite. L'assemblée générale extraordinaire prévue le 29 octobre 2020 a dû être annulée suite aux mesures sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie Covid-19 et a été repoussée au 26.11.2020.

La Commune est également actionnaire de **CRIDEC**, société active dans la valorisation et le traitement des déchets spéciaux, avec 2 actions. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 18 Juin 2020 sous forme écrite.

XVIII. ALIMENTATION EN EAU

Approvisionnement

Notre commune est alimentée par 3 ressources :

- le pompage de Mérens alimenté par les eaux de sources de Grangettes et Panchaud
- le pompage de Serreaux alimenté par des eaux de nappe
- la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise) comme approvisionnement extérieur en eau du lac en cas de besoins.

L'année 2020 montre une légère augmentation dans notre approvisionnement en eau par rapport aux dernières années, avec une quantité totale de 142'303 m³.

Comme chaque année, le pompage de Serreaux représente la partie la plus importante de notre approvisionnement en eau potable.

La commune est actionnaire de la **SAPAN** (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise) avec 8 actions, permettant l'approvisionnement en eau du lac en cas de besoins.

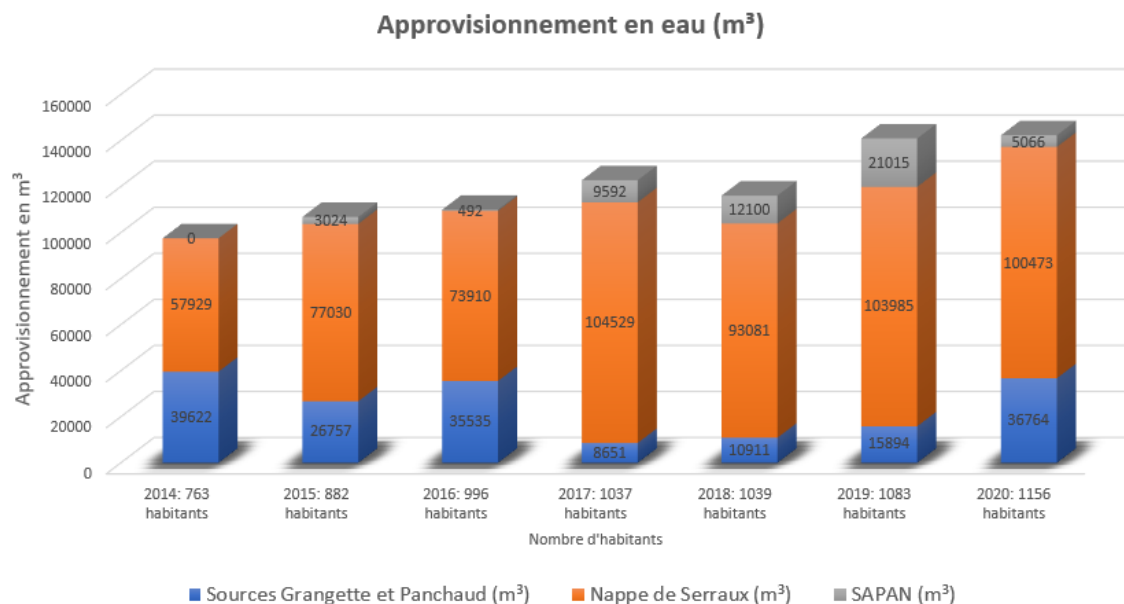
La séance de la délégation aux comptes a eu lieu le 11 juin 2020 à la station de filtration de l'Asse et l'Assemblée générale s'est tenue le 23 juin 2020 sous forme écrite.

Notre commune est également membre du **SANE** (Syndicat d'arrosage de Nyon et environs), afin de pouvoir bénéficier de son réseau d'arrosage provenant de l'eau du lac pour arroser notre terrain de sport et ses environs.

L'Assemblée générale s'est tenue le 24.10.2020 à la salle communale de Duillier.

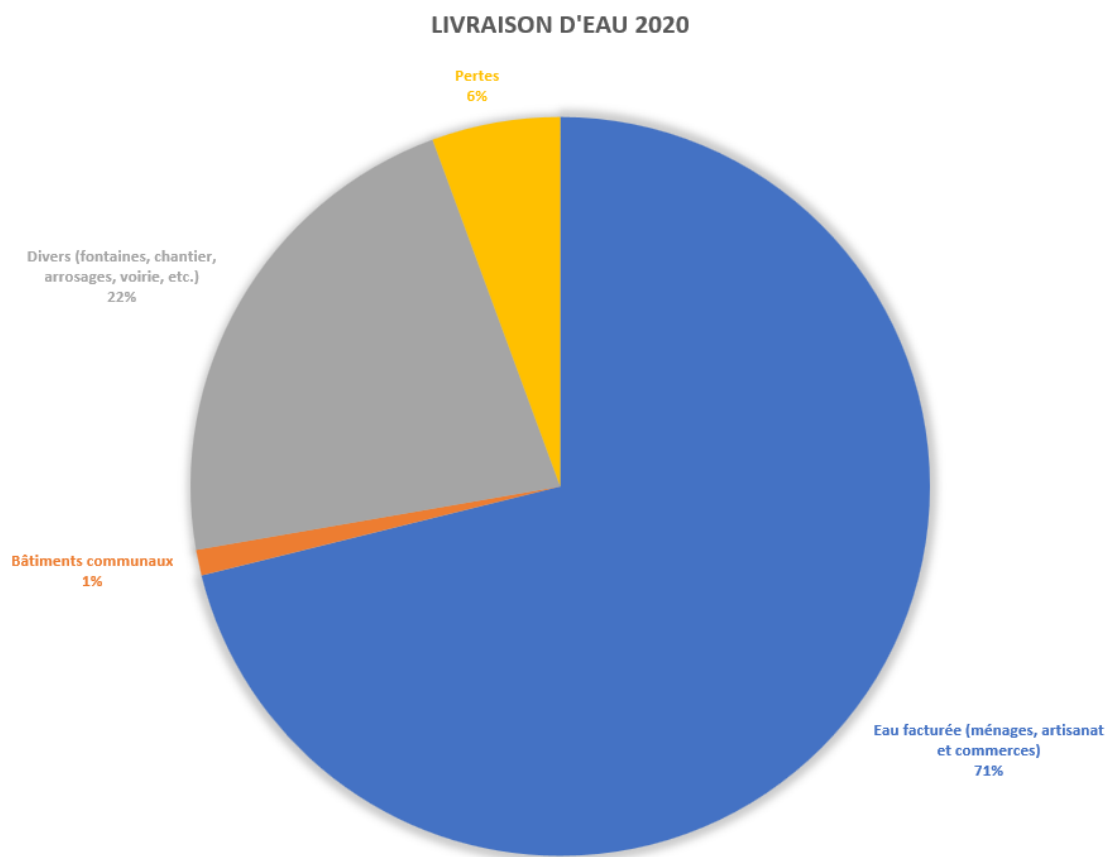
Travaux particuliers

Les pompes des puits P1 et P2 du pompage de Serreaux ont été changées préventivement, suite à des signes de faiblesse.



Livraison et distribution

Notre eau est ensuite livrée aux différents consommateurs de notre commune selon les répartitions suivantes :



L'eau consommée et facturée aux ménages et commerces représente le 71% de notre approvisionnement total. Les pertes, mesurées à 7'990 m³, ne représentent que 5.6% de l'approvisionnement, ce qui est considéré comme un réseau performant avec un rendement d'environ 94.4%.

Durant l'année 2020, une fuite a été constatée le 15.11.2020 sur la rue de la Dude, suite à une rupture de conduite. Cette fuite contribue très fortement à la perte d'eau mesurée de 7'990 m³.

Qualité de l'eau

L'eau de Vich n'est pas traitée et sa qualité microbiologique est qualifiée d'excellente. Elle est régulièrement contrôlée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et les valeurs mesurées sont conformes aux normes en vigueur. Sa dureté est qualifiée comme dure avec des valeurs entre 25 et 30 F.

Dans le cadre des nouvelles procédures d'autocontrôle, notre eau est aussi contrôlée régulièrement à plusieurs points de prélèvements de notre réseau par les laboratoires du service des eaux de la Ville de Lausanne, dont voici un relevé microbiologique prélevé au puits de pompage de Serreaux :

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	5	UFC/ml	VM: max. 100



Mise en place du nouvel outil d'autocontrôle

A partir de janvier 2020, le Canton n'assure plus les analyses d'autocontrôles des réseaux d'eau et il est de la responsabilité des communes de s'organiser pour mettre en place leur système d'autocontrôle des eaux potables. La Municipalité a mandaté la société CSD Ingénieurs, qui nous a aidés à élaborer les nouvelles procédures d'autocontrôle de notre réseau d'eau mises en œuvre en février 2020.

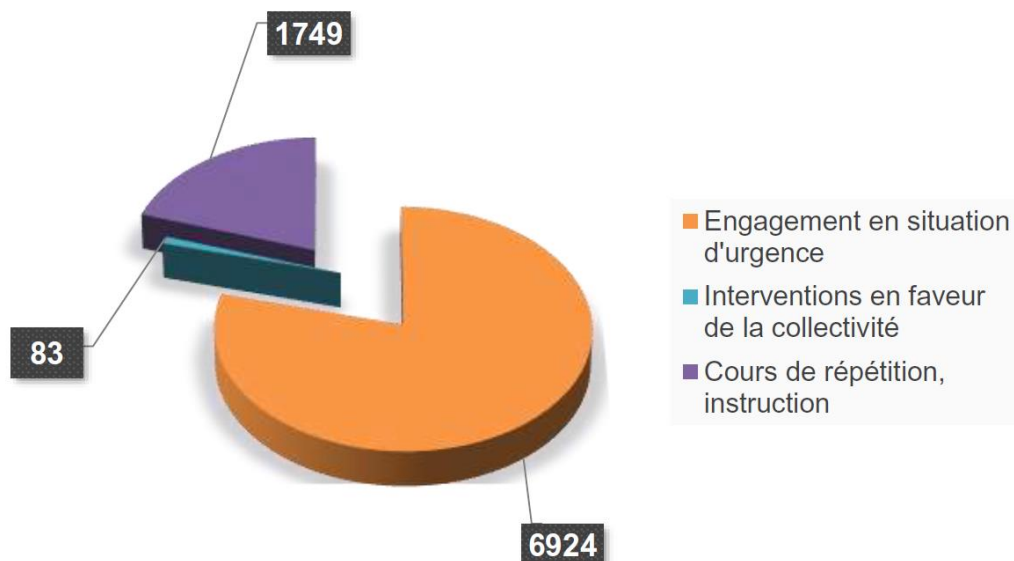
Inspection de l'OFCO

En 2020, l'OFCO (Office de la consommation du canton de Vaud) a procédé à une inspection de notre réseau d'eau, visant à contrôler la bonne exécution de nos procédures d'autocontrôles, ainsi que des ouvrages de notre réseau. Un rapport d'inspection nous a été envoyé, relevant différents travaux et points d'amélioration à effectuer. Tous ces points font l'objet d'initiatives ou de projets d'amélioration qui ont été lancés et qui sont en cours de réalisation.

XIX. PROTECTION CIVILE

L'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du District de Nyon regroupe quelque 47 communes.

En 2020, 8'756 jours de service ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une augmentation considérable par rapport à l'année précédente due principalement à la pandémie de la COVID-19 qui a bouleversé les activités prévues pour 2020.



En janvier 2020, l'ORPC a informé les communes de sa décision de supprimer la rédaction et la présentation de son rapport d'activités, suite à une surcharge de travail et à la nécessité de réduire les coûts. Seul le rapport de gestion a été présenté lors de l'assemblée des délégués qui a suivi.

L'assemblée des délégués de l'ORPC s'est tenue le 26.8.2020 au Centre d'engagement de la Protection Civile à Prangins.

Durant cette année, la commission ad hoc pour la révision des statuts a été appelée à travailler sur la révision des statuts de l'ORPC. Le préavis concernant l'approbation de la révision des statuts de l'ORPC a été accepté en séance de Municipalité du 8 décembre 2020.

En octobre 2020, un rapport a été réalisé par le Contrôle cantonal des finances sur les comptes et la gestion financière de l'ORPC de Nyon. Ce rapport sévère révèle divers manquements dans la gestion courante de l'ORPC. Les conséquences de ce rapport engendrent une reprise en main de cette association de communes en 2021 avec la démission du président du Comité de direction et du commandant de l'ORPC – Nyon.

XX. BATIMENTS COMMUNAUX

Au bâtiment de la route de Begnins 1, l'épicerie fine sous l'enseigne « Tapassion », qui a ouvert début décembre 2019 avec l'agence postale, donne entière satisfaction à nos citoyens et aux habitants de notre région par ses produits du terroir diversifiés et son service traiteur.

Le bâtiment qui abrite notre ancienne grande salle à la Grand-Rue 6 est mis à disposition de sociétés locales ou d'associations sportives de notre village. Actuellement, la salle est utilisée par une association d'art martial deux jours par semaine. D'autres réservations ont été annulées en raison de la pandémie de Covid-19.

Dans le cadre de la valorisation du bâtiment du Tilleul, place Marcel Poncet 1-3-5, une étude de faisabilité sur l'aménagement des locaux et l'état du bâtiment existant est réalisée par un bureau agréé.

Le Forum des Pralies, route Coinsins 5, est utilisé pour une partie de sa surface par l'UAPE et la cantine scolaire, en fonction de leurs horaires. Dès le vendredi soir, le bâtiment est ouvert aux locations sur le week-end pour diverses manifestations. Bien entendu, en 2020, en raison de la Covid-19 et des mesures sanitaires contraignantes, pratiquement toutes les demandes de location ont été annulées. Finalement, la Municipalité a décidé, au vu des nombreuses complications, de suspendre pour une durée indéterminée la mise en location des salles.

Les façades extérieures de la sacristie de l'église sont en très mauvais état et doivent être rénovées. Après consultation du service des Monuments et des sites, un projet de rénovation a été établi et les travaux mis au budget 2021.

De manière générale, la société Impec Nettoyages est en charge de l'entretien, du nettoyage et de la désinfection des locaux communaux et Cogestim assure la gérance des appartements loués.

Cette année, tous les bâtiments communaux ont été mis en passe et équipés d'un système de clés mécatroniques géré par un programme informatique (préavis n° 7-2018/2019 accepté par le Conseil général en juin 2019).



XXI. ECOLES ET PETITE ENFANCE

La Commune de Vich est membre de l'Association Intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE : <http://www.aise-vd.ch>).

Les enfants de Vich sont scolarisés dans quatre villages membres de l'AISE selon le degré scolaire. La répartition au 31 décembre 2020 de nos 152 élèves dans les différentes écoles était la suivante :

Ecole où sont scolarisés les enfants de Vich	Degré	Nombre d'enfants
Duillier	1 à 4 P	13
Begnins	1 à 4 P	45
Duillier	5 – 6 P	4
Coinsins	5 – 6 P	24
Vich	7 – 8 P	32
Begnins	9 – 11 S	34
total		152

Pendant l'année scolaire 2019-2020, nous avons accueilli à Vich les 7 et 8^e primaire des quatre mêmes villages pour un total de 113 enfants à la rentrée 2020.

Tous les transports de nos élèves entre les villages sont organisés et payés par l'AISE.

Une grande partie du mobilier des classes de Vich a été changé en août 2020 en remplacement du vieux mobilier pour avoir un mobilier aux normes actuelles.

Le financement de l'école primaire et secondaire représente 9% de nos charges pour un montant total de CHF 630'570. En contrepartie, l'AISE paie une location pour l'école et les locaux occupés se montant à un total de CHF 112'728 et nous rembourse une grande partie des charges de fonctionnement du restaurant scolaire pour les élèves scolarisés à Vich.

Les écoles ont été fermées entre mi-mars et mai à cause des mesures sanitaires contre la pandémie. Leur réouverture s'est faite avec l'application de mesures sanitaires strictes.

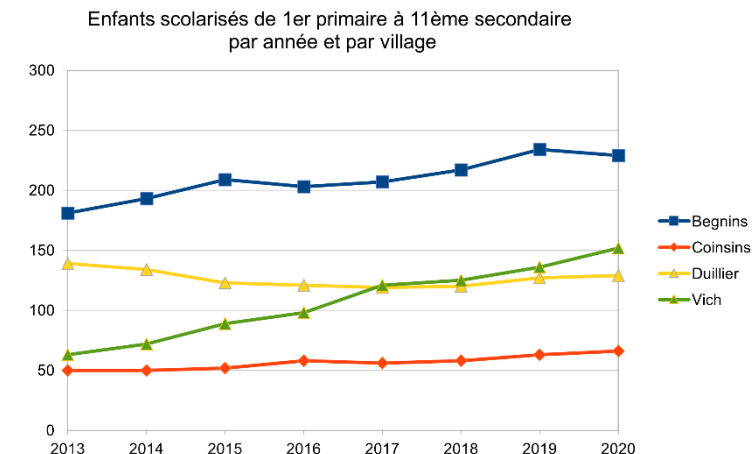
Selon le plan de protection du Canton, les classes et les lieux communs de l'école devant être désinfectés deux fois par jour, les frais de nettoyage ont été plus élevés que ceux prévus initialement.

Les enfants scolarisés à Vich n'ayant pas tous la possibilité de rentrer chez eux à midi, un **restaurant scolaire** est à leur disposition au Forum des Pralies.

Nous avons accueilli une moyenne de 60 enfants par jour en 2020 qui se répartissent en :

- une moyenne de 33 enfants avec la surveillance et un repas chaud et équilibré
- environ 30 pique-niqueurs.

L'AISE gère les inscriptions et la facturation du restaurant scolaire et elle rembourse à la commune une grande partie des frais engendrés selon les règles établies de l'« Harmonisation des restaurants scolaires ». Quatre personnes assurent le service et la surveillance.



Unité d'accueil parascolaire

Jusqu'à juillet 2020, les enfants des quatre villages de Begnins, Duillier, Coinsins et Vich, scolarisés à Vich ou Coinsins, pouvaient bénéficier à Vich d'un accueil parascolaire mis en place et géré par la CAPS de Duillier pour l'après-midi après l'école. Cet accueil était réservé aux enfants du pôle 5-8H de Coinsins-Vich. Les enfants participants étaient en moyenne de 15 par jour sur 4 jours. Les tarifs horaires étaient fixes en fonction des périodes « consommées ».

À partir de la rentrée 2020, la Commune de Vich a mis en place une UAPE à Vich avec une autorisation pour 36 places. L'UAPE – Les VichKings est ouverte à tous les enfants de Vich de 1P à 8P quel que soit leur lieu de scolarisation et aux enfants du pôle 5P à 8 P scolarisés à Vich et Coinsins.

L'UAPE – Les VichKings est affiliée au Réseau des Toblerones (RAT) et répond à toutes ses exigences de qualité, d'administration, de comptabilité, de tarifications et de facturations.

Les parents de cette nouvelle structure sont enchantés des lieux et de l'accueil qu'ils y ont trouvé. Les enfants accueillis de Vich sont heureux de pouvoir vivre un moment avec leurs copains dans le village où ils habitent. Malgré les restrictions dues à la Covid-19, l'UAPE a réussi à avoir une activité "normale" avec les enfants et un dernier jour plus festif pour Noël.

Petite enfance

Depuis sa création, Vich est membre du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Cette affiliation permet aux familles de notre commune d'accéder aux places de crèches, garderies et accueillantes en milieu familial (« maman de jour ») du réseau et à toute son infrastructure.

En novembre 2020, le RAT accueillait 72 enfants de Vich dans les structures suivantes :

- Crèches et garderies : 21 enfants
- Accueillantes en milieu familial : 27 enfants
- UAPE : 24 enfants.



RAT : <https://reseautoblerones.ch>

La politique tarifaire du RAT tient compte des revenus des parents et des rabais fratrie. Ces prestations de garde, concernant les familles habitant Vich, sont bien entendu facturées aux parents selon un barème progressif et subventionnées par la Commune pour la part des coûts non couverte par cette facturation.

Participation moyenne aux coûts sur l'année :

Parents	70 %
Commune de Vich	30 %

XXII. DEFENSE INCENDIE

En 2020, la participation de Vich aux charges du SDIS Gland-Serine était de CHF 33'763.33, au lieu des CHF 40'096.65 portés au budget, alors que la participation totale des communes s'élevait à CHF 555'615.41, soit CHF 115'778.49 de moins que budgété pour la même année.

Le total de charges du SDIS Gland-Serine pour 2020 s'élève à CHF 749'447.36, soit CHF 136'886.54 (15.45%) de moins que budgété.

Deux séances du Conseil intercommunal ont eu lieu en juin et en septembre 2020 et neuf séances du CODIR se sont déroulées en présentiel ou visioconférence.

Le rapport annuel de fin d'année sur les activités a été annulé en raison de la Covid-19.

Le SDIS a comptabilisé 94 interventions qui ont nécessité 1'475 heures d'intervention. Il faut également noter que le nombre d'intervention à Vich fut de 9 en 2020 par rapport à 7 en 2019.

Le SDIS Gland-Serine compte 93 sapeurs en 2020, soit une diminution de 11 sapeurs par rapport à 2019.



XXIII. SPORT

2020 a vu la création d'une nouvelle association sportive dans notre village : VVVD Léman. Le Vovinam Viet Vo Dao est un art martial vietnamien très connu dans le monde des arts martiaux, ainsi qu'un sport très complet.

Le club a commencé à donner des cours en octobre 2020 avec 2 instructeurs et compte à ce jour, environ 30 membres.



XXIV. INFORMATIQUE

En parallèle des activités de support et de mise à jour courantes de nos systèmes informatiques, la Municipalité a réalisé deux projets en 2020 :

- équipement de la salle de Municipalité avec une **installation multimédia** permettant de faire des présentations sur un écran grand format, qui peut être également utilisé comme tableau didactique
- acquisition et installation d'un **programme salaire** pour la bourse, afin de remplacer la gestion manuelle faite avec des fichiers Excel par un programme intégré professionnel.

La Municipalité vous remercie de votre attention et espère que la lecture de ce rapport a été intéressante et vous a permis d'apprécier de manière globale l'activité 2020 de la Commune.

Au nom de la Municipalité

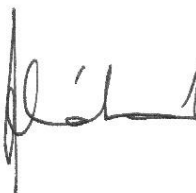
La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat